

Lausanne, le 19 mai 2025

## Postulat

**« Come & Play », du matériel sportif gratuit et en libre-service, mais au prix du sang, du feu et des larmes.**

Depuis l'été 2024, la Ville de Lausanne met à disposition du matériel de sport et de loisir en libre-service en divers espaces publics. Comme elle en fait la promotion sur son site internet, « *Lausanne dispose d'un réseau de casiers connectés qui permet à la population d'emprunter gratuitement du matériel de sport et de loisirs sur une sélection de places de sport, d'espaces verts, d'aires de jeux et de préaux scolaires. Ce dispositif vise à favoriser l'activité physique pour toutes et tous* »

Il s'agit d'une initiative que les soussigné-e-s saluent, dans la mesure où elle encourage l'activité physique et participe à rendre un certain nombre de pratiques sportives ou de loisirs accessibles à toutes et à tous. De plus, elle apporte aux Lausannois-e-s une plus grande flexibilité, rendant une partie de ping pong ou de basket possible en tout temps, même lorsqu'on n'a pas pensé à charger son sac des raquettes ou du ballon avant de sortir au parc.

Néanmoins, les soussigné-e-s déplorent que, pour mettre en œuvre cette démarche, les autorités communales aient choisi d'instaurer un partenariat avec la société Equip Sport, elle-même partenaire de la société multinationale d'équipement Decathlon. Un tel choix entache cette démarche louable des scandales d'exploitation des êtres humains et de la nature dont l'entreprise au logo bleu se rend responsable au quotidien.

En effet, de nombreuses enquêtes journalistiques ont pu révéler le fait que, derrière le dynamisme branché de la marque et ses prix défiant toute concurrence dans le domaine, se cache une véritable « machine à cash » qui œuvre au détriment de ses salarié-e-s, des consommateurs-trices et de la planète. Nous parlons ici de profits mirobolants réalisés au détriment des employé-e-s, avec des salaires de misère dans les usines de production, notamment au Bangladesh, ou encore du travail d'enfants et du trafic d'êtres humains dans les usines sous-traitantes en Chine. Des conditions de travail également dénoncées en Europe, et qui découlent directement de la pression sur les coûts de production imposée par l'enseigne à ses sous-traitants et à ses salarié-e-s, pour s'assurer des marges de profits atteignant presque le milliard de francs de bénéfices nets en 2023, sur un chiffre d'affaires de 15.6 milliards de francs. Toujours par appât du gain, Decathlon collabore également avec des entreprises leaders dans l'exploitation bovine, accusées d'être les premières responsables de la déforestation illégale au Brésil.<sup>1</sup> Une politique entrepreneuriale qui démontre que son propriétaire, la famille française Mulliez, également détentrice d'enseigne de grands magasins tels qu'Auchan, Leroy-Merlin, ou encore de la société de nourriture rapide Flunch, se soucie peu des impacts écologiques et sociaux de son activité, quand il s'agit de se remplir les poches !

---

<sup>1</sup> Pour aller plus loin :

- Leibovici, P. (2025). Decathlon : révélations sur un champion de l'exploitation. *Disclose*.

<https://disclose.ngo/fr/article/decathlon-revelations-sur-un-champion-de-l'exploitation>

- Cash Investigation. (2025). Auchan, Decathlon... Les secrets d'une famille en or. *France Télévision*. On pourra également se reporter aux articles de presses et émissions réalisés par les médias tels que *Huffpost*, *France Inter*, *Rhône FM*, ou encore *Reporterre*.

En vérité, tout en souhaitant s'en distinguer pour de son image de marque, Décathlon suit scrupuleusement les principes de la *Fast fashion*, impliquant d'aller à la recherche des usines les moins chères, travaillant pour les marques *low costs* et dont le bilan écologique et social est particulièrement catastrophique.

Dès lors, nous nous étonnons qu'une ville comme Lausanne, dont les autorités se vantent pourtant allégrement de ses engagements pour la justice sociale, la solidarité internationale et le respect de notre écosystème planétaire, ait accepté un tel partenariat. Pire que de mettre sous silence les scandales évoqués ci-dessus, la Ville déroule même le tapis rouge à l'entreprise, en la présentant, sur son site internet, comme comptant « *plus de 1'000 sportives et sportifs locaux qui œuvrent au quotidien pour rendre le plaisir et les bienfaits de la pratique sportive durablement accessibles au plus grand nombre [...] Pour répondre aux enjeux de développement durable, elle a développé un «Plan de Transition 2020-2026» construit sur trois principaux piliers: développer l'humain, préserver la nature et créer de la valeur durable.* » Un peu plus, et on pourrait croire que Décathlon est un organisme de bienfaisance, œuvrant au bonheur pour tous et à la paix universelle !

Par ailleurs, ce dispositif réussit l'exploit de faire entrer l'enseigne d'une société transnationale dans les périmètres scolaires, puisqu'on en trouve également dans des cours d'école telles celle du Belvédère. Il y a donc matière à craindre que cette mesure constitue un cheval de troie, pour l'introduction d'intérêts économiques à l'école.

Considérant que ce partenariat est contradictoire avec les engagements de la Ville, qu'il constitue un faire-valoir et une publicité problématiques pour cette enseigne, les soussigné-e-s estiment qu'il devrait être interrompu dans les plus brefs délais, et ce quels que soient les implications financières pour les caisses communales.

Ce d'autant que d'autres projets similaires ont été développés dans d'autres communes. On peut citer le cas veveysan, où une collaboration a été mise en place avec l'entreprise suisse BoxUp, basée à Renens. Un dispositif en interne pourrait également se substituer à un tel dispositif.

Dès lors, les soussigné-e-s demandent à la Municipalité d'étudier l'opportunité de cesser toute collaboration avec l'entreprise d'équipements sportifs et de loisirs Decathlon, tout en poursuivant sa politique de mise à disposition de casiers de partage de matériel dans ses espaces publics (parcs, terrains de sport et de jeu, etc.). La Municipalité est invitée à étudier l'opportunité, soit de déployer un dispositif confectionné par ses propres services, soit à conclure des partenariats avec des entreprises qui s'assurent du respect des conditions de travail de ses salarié-e-s, ainsi que de la soutenabilité écologique de leur modèle de production, ceci également de la part des entité sous-traitantes. Par ailleurs, les soussignés invitent également la Municipalité à préserver les parcs, jardins et périmètres scolaires de toute forme de propagande commerciale.

Pierre Conscience

